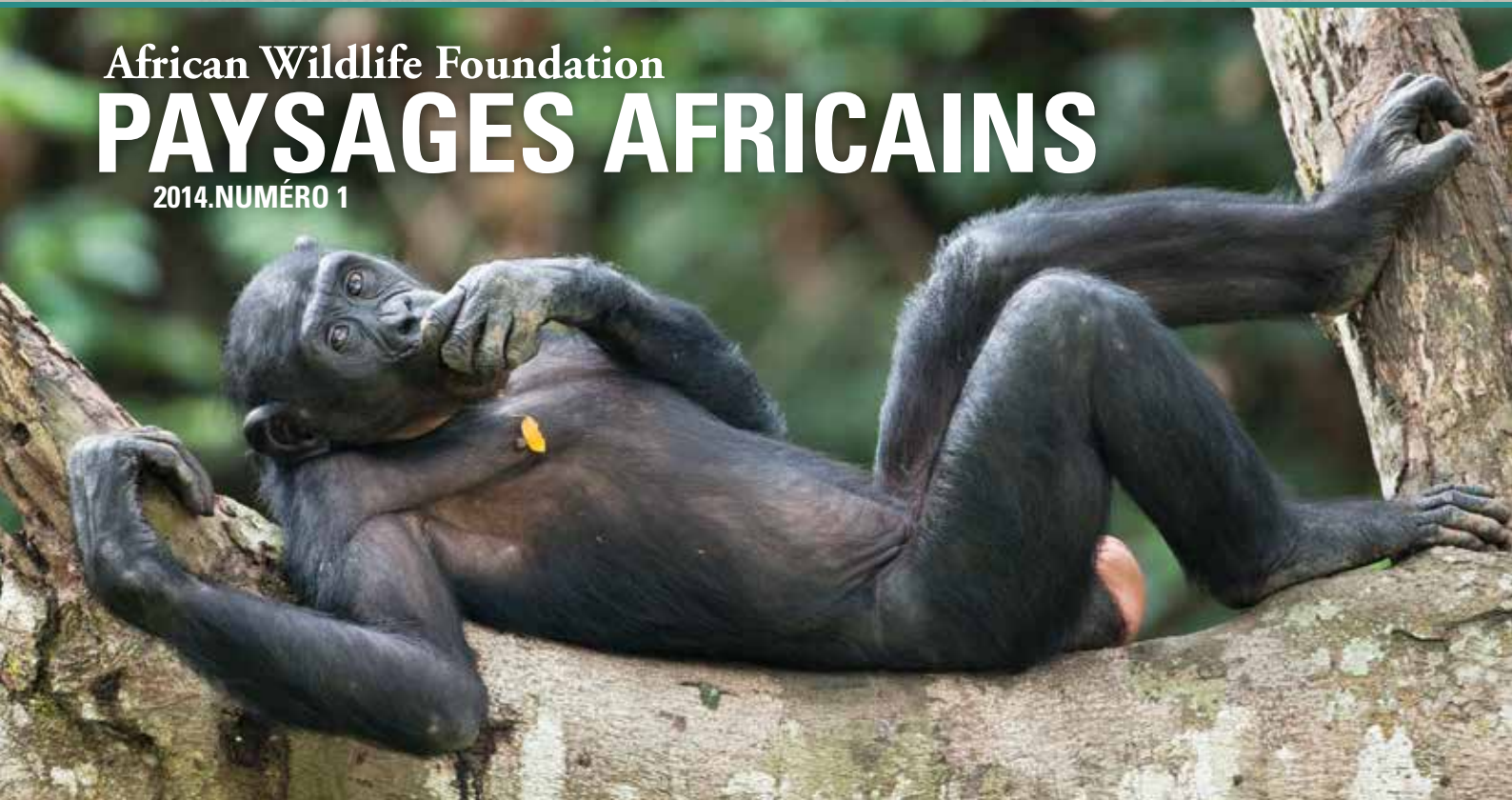


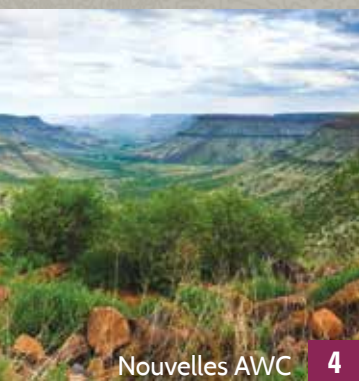
African Wildlife Foundation

PAYSAGES AFRICAINS

2014. NUMÉRO 1

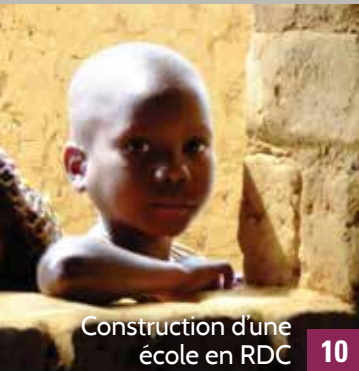


DANS CE NUMÉRO



Nouvelles AWC

4



Construction d'une école en RDC

10



Zone protégée pour les girafes

15

Une stratégie cohérente pour assurer la conservation du bassin du Congo

Par Scott Berendt *Concepteur de programmes en chef*

Situé dans la province de l'Équateur de la République démocratique du Congo (RDC), le Paysage forestier Maringa-Lopori-Wamba (MLW) couvre 74500 km² de forêt humide de plaine et de marais forestier. Le Paysage fait partie d'une zone de biodiversité et d'un puits de carbone importants dans l'écosystème forestier du bassin du Congo. Cet écosystème abrite des espèces variées, rares et endémiques, y compris le bonobo, en danger, l'éléphant de forêt, vulnérable, le chat doré africain, le grand pangolin, le paon du Congo, et de nombreux autres primates, amphibiens, reptiles et oiseaux rares. La région compte plus de 600 espèces d'arbres connues.

Cette partie de la RDC est de plus très difficile d'accès. C'est l'une des régions les plus pauvres et les moins développées du pays. Environ 800 000 personnes vivent ici, et, en raison du manque d'opportunités de se créer un revenu durable, de nombreux habitants comptent sur les ressources naturelles du Paysage pour leur subsistance et leurs besoins de base, y compris la nourriture, le carburant, les substances médicinales, le revenu et le logement.

Ainsi, les principales menaces pour l'écosystème sont entraînées par la pauvreté généralisée de la région. Ces menaces comprennent le braconnage pour la consommation et le commerce de viande de brousse, et la destruction et la fragmentation des habitats provoquées par la déforestation,

les pratiques agricoles non durables et une dépendance excessive au bois et aux produits non ligneux de la forêt.

Réduire la perte de biodiversité

Depuis 2003, l'African Wildlife Foundation (AWF) mène un consortium d'organisations qui œuvrent à réduire le taux de dégradation des forêts et la perte de biodiversité sur l'ensemble de MLW. Le travail de l'AWF a été mis en œuvre principalement grâce à un financement de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), à travers son Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (CARPE).

Au moment où elle s'est engagée dans cet écosystème, l'AWF a déterminé des zones d'importance écologique à l'aide de son processus de conservation du paysage, une analyse scientifique fondée sur la menace. L'AWF a ensuite mené avec les parties prenantes un processus participatif pour examiner ensemble les facteurs écologiques et socio-économiques et choisir stratégiquement des macro-zones dans le Paysage, grâce au logiciel de modélisation spatiale Marxan. Les données utilisées pour ces décisions comportent la couverture forestière, la qualité des habitats d'espèces, l'intégrité écologique, les données démographiques, l'infrastructure et l'aménagement du territoire actuel et projeté. À la suite de ce processus, trois macro-zones ont été établies : la zone de développement rural, la zone protégée et la zone d'extraction de ressources. > suite en page 6

Direction de l'AWF

Patrick Bergin
Directeur général
Kenya/États-Unis

Jeff Chrisfield
Directeur des opérations
États-Unis

Daudi Sumba
Directeur de la
Conception des programmes et
Relations gouvernementales
Kenya

Kathleen Fitzgerald
Directrice de la
Stratégie de conservation
Kenya/Afrique du Sud

Craig Sholley
Directeur Philanthropie
et Marketing
États-Unis

Directeurs techniques :

Jef Dupain
Directeur du Programme
des grands singes
Kenya

Dave Loubser
Directeur du Programme
Changement climatique
Kenya

Brian McBrearity
Directeur de l'Entrepris de conservation
Kenya

Philip Muruthi
Directeur principal pour la
Science de la conservation
Kenya

Directeurs de paysage :

Charly Facheux
Directeur du Paysage du Congo
République démocratique du Congo

Benson Lengalen
Coordonnateur du Paysage du Samburu
Kenya

Pascal Rouamba
Responsable du Paysage
du parc régional W
Burkina Faso

John Salehe
Directeur du Paysage de la steppe Masai,
Tanzanie

Kaddu Sebunya
Chef du Programme du tourisme
pour la biodiversité de l'USAID
et de l'Ouganda
Ouganda

Nasson Tembo
Directeur du Paysage
du Kazoungoula
Zambie

Fiesta Warinwa
Directeur national, Kenya

Paysages africains est publiée trois
fois par an grâce au financement de
l'ambassade royale des Pays-Bas au Kenya.

P.O. Box 48177, 0100
Nairobi, Kenya

Téléphone : +254 20 2710367
Télécopieur : +254 20 2710372
africanwildlife@awfke.org
awf.org

© 2014 African Wildlife Foundation

La vie et la conservation sont interconnectées

Les personnes qui sont impliquées dans la conservation pensent parfois que notre travail est un effort isolé, sans relation avec les autres fonctions de la société. En réalité, la gestion des ressources naturelles est interconnectée avec d'autres domaines de la vie.

En République démocratique du Congo, par exemple, la pauvreté et le manque de moyens de subsistance durables dans le Paysage Maringa-Lopori-Wamba avaient créé une situation dans laquelle les gens braconnaient pour se procurer de la viande de brousse et défrichaient les forêts pour l'agriculture.

ressources naturelles. L'article se trouve en pages 4 et 5.

Le risque politique

En dépit de ces réussites, notre travail n'est pas sans risque politique. De nombreuses personnes ne voient pas le lien entre la conservation, la politique et le développement, mais des événements apparemment disparates ont le potentiel d'influencer lourdement la réussite de la conservation. Par exemple, l'adoption par le gouvernement ougandais d'une loi anti-homosexualité en février, alors même que l'AWF travaille à la promotion du tourisme dans ce pays, risque de compromettre la réussite de



« La gestion des ressources naturelles est interconnectée avec d'autres domaines de la vie »

Grâce à son partenariat avec l'USAID, l'AWF a pu travailler avec les communautés de cette partie du Congo au cours des 10 dernières années pour élaborer des plans participatifs d'aménagement du territoire et impliquer les résidents dans la gestion active des forêts où ils vivent, tout en apportant des améliorations à leur niveau de vie. Notre article de couverture décrit les succès de l'AWF en matière de conservation et de revenu des ménages, et aborde nos plans pour nous appuyer sur ces succès au cours des cinq prochaines années.

En Éthiopie, les activités des communautés pauvres autour du Parc national du Simien mettent sous pression cette zone protégée écologiquement vitale, qui est également un site du patrimoine mondial (voir article ci-contre). L'AWF aide l'Autorité éthiopienne de conservation de la faune à développer ce parc d'une manière qui permettra simultanément d'augmenter les possibilités de revenus pour les communautés locales.

Pendant ce temps, l'initiative African Wildlife Capital de l'AWF soutient la communauté entrepreneuriale croissante de l'Afrique, étant entendu qu'il existe un moyen d'impliquer positivement les entreprises et le commerce dans la gestion des

ces efforts. Et au Soudan du Sud, le conflit qui a éclaté en décembre a interrompu le travail de James Kahurananga, de l'AWF, qui conseillait le Ministère de la protection de la faune et du tourisme sur les bonnes pratiques de mise en œuvre de la politique de conservation. Il a également interrompu les travaux prévus autour des montagnes Imatong avec le soutien de l'ambassade royale des Pays-Bas.

C'est une réalité de la conservation : l'AWF doit travailler dans des contextes et des pays très variés. Chacun d'entre eux présente ses propres défis et ses propres opportunités, même si l'AWF en anticipe un grand nombre de façon proactive à la conception du programme, notamment les risques politiques tels que ceux déjà mentionnés. Cependant, tout en travaillant pour accomplir sa mission, l'AWF continue d'espérer des progrès dans de nombreux domaines de la société ; plus que jamais, notre réussite en matière de conservation en dépend.

Daudi Sumba

Daudi Sumba
Directeur de la Conception des programmes
et des Relations gouvernementales

En Éthiopie, maximiser le tourisme pour minimiser les menaces

Par **Kathleen Fitzgerald** *Directrice de la Stratégie de conservation*

Demeure de certaines des espèces les plus uniques et les plus menacées d'Éthiopie, y compris le bouquetin d'Abyssinie, le loup d'Abyssinie et le Gélada, le Parc national du Simien est connu pour ses vues spectaculaires, ses falaises abruptes, ses escarpements et son terrain montagneux. Environ 16 000 personnes visitent ce site du patrimoine mondial chaque année.

Le Simien est écologiquement vital. Moins de 3 % des hauts plateaux d'Éthiopie sont épargnés par l'agriculture, et le parc lui-même est entouré par des communautés appauvries qui s'engagent dans une agriculture à faible productivité, telle que le blé et l'orge. Les menaces incluent la dégradation des écosystèmes et la perte d'habitat due à l'empiétement de l'élevage, au défrichement et à l'agriculture.

Plan touristique complet

En 2011, l'Autorité éthiopienne de conservation de la faune (EWCA), l'autorité des aires protégées d'Éthiopie, a demandé l'assistance de l'AWF pour le développement et la conservation du Simien.

L'AWF a mis en place une équipe d'experts en tourisme qui a accompagné le personnel de l'EWCA au Simien pour évaluer le potentiel touristique et identifier les domaines de besoins. Sur la base de leurs recommandations et des contributions de l'EWCA, des communautés locales et des voyageurs, l'AWF a élaboré un plan de tourisme complet qui fournit un cadre stratégique pour le développement du tourisme et les investissements qui s'y rapportent dans le parc. Le plan est conçu pour aider à résoudre la surpopulation et le développement du tourisme mal réglementé, réorienter la fréquentation vers les zones sous-utilisées et transformer le tourisme en source viable de revenus pour le parc et les communautés environnantes.

L'EWCA a approuvé le plan en 2013, et la mise en œuvre a débuté depuis. Une évaluation économique a été menée afin de déterminer comment aider les collectivités à améliorer leur vie, et l'AWF est actuellement en train de déployer ces programmes. Grâce au généreux soutien de donateurs et de fondations comme la Headley Trust, l'AWF a récemment formé plus de 60 guides issus de la communauté. Ces activités sont complétées par deux investissements d'African Wildlife Capital dans le développement du tourisme basé sur la faune dans le parc et aux alentours, et par un soutien financier fourni par l'AWF au projet de conservation du loup d'Abyssinie.

L'AWF et l'EWCA sont convaincus que le Simien a le potentiel d'être un modèle de parc pour l'Éthiopie et travailleront ensemble à matérialiser cette vision. ■

L'AWF aide l'Autorité éthiopienne de conservation de la faune à mettre en œuvre un plan de tourisme pour le Parc national du Simien.

EN RÉSUMÉ

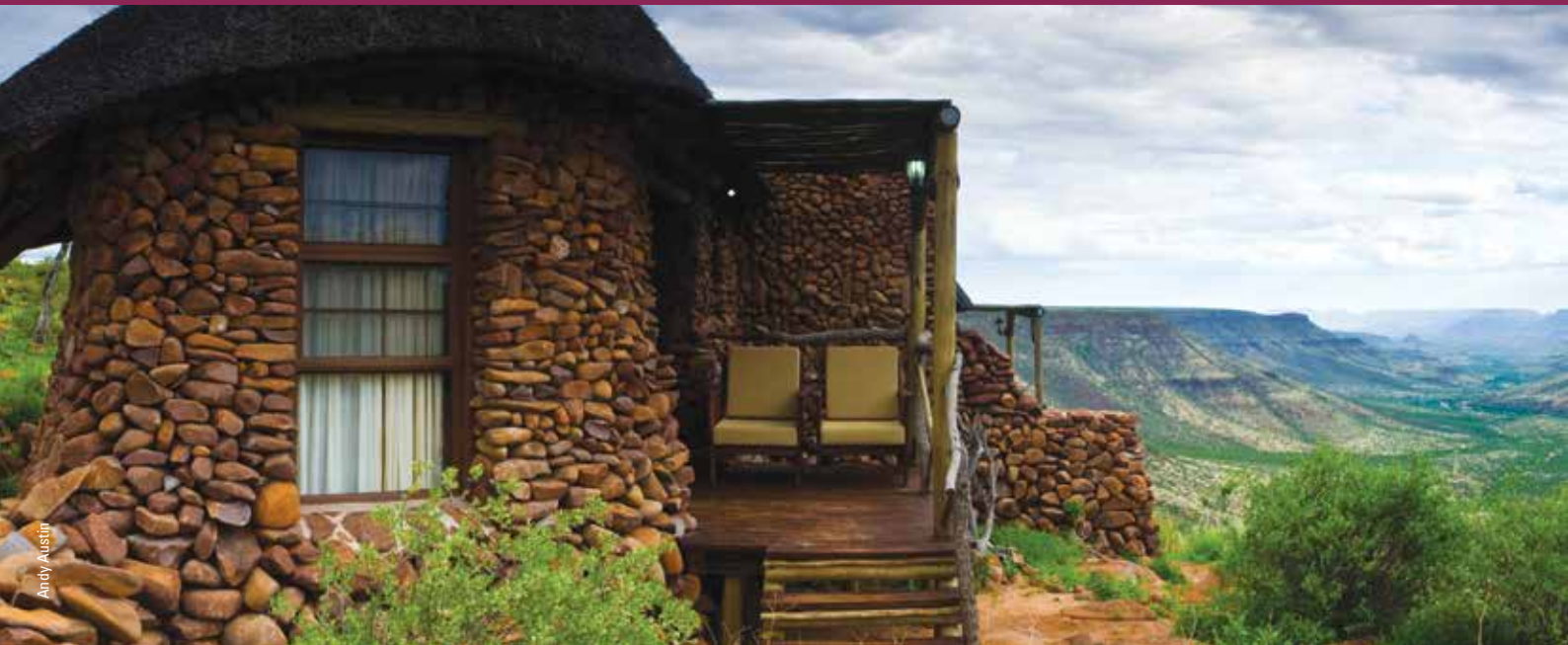
- > Dans le complexe forestier de Mau, l'AWF a planté – et désormais surveille – plus de 160 000 arbres indigènes en 2013.
- > L'AWF a financé une réunion pour former le Réseau d'application des lois de protection de la faune (WEN) d'Afrique du Sud au dernier trimestre de 2013. La réunion a été convoquée par le Département d'État des États-Unis.
- > Grâce à son partenariat avec la Fondation Honeyguide, l'AWF emploie des chiens de piste pour surveiller le conservatoire du ranch Manyara dans le Paysage de la steppe Masaï.
- > Deux petits rhinocéros sont nés dans le parc national Mosi-oa-Tunya en Zambie depuis décembre. L'AWF soutient le parc depuis 2006.
- > L'AWF a signé un protocole d'entente avec le gouvernement du Cameroun, qui fait d'elle le seul partenaire reconnu officiellement à travailler dans la Réserve de biosphère du Dja.
- > Grâce à son Programme de subventions pour la protection des espèces, l'AWF soutient désormais la protection de près de 20 populations distinctes d'éléphants, de rhinocéros, de grands carnivores et de grands singes sur l'ensemble de l'Afrique.



SUR LE RADAR

- > Le gouvernement zambien a récemment accordé une concession minière dans le Parc national du Bas-Zambèze. L'AWF a protesté et a exhorté la Zambie à respecter ses engagements vis-à-vis des accords internationaux sur la biodiversité. Un tribunal a accordé un sursis à exécution pour le moment.

Un record de résultats pour l'African Wildlife Capital



En utilisant un modèle de financement basé sur des prêts et du quasi-capital, l'African Wildlife Capital a trouvé une nouvelle façon de parvenir à la conservation en Afrique.

L'AWF a lancé l'African Wildlife Capital (AWC) en 2011. Dans les presque trois ans qui ont suivi, l'AWC s'est activée rapidement et avec succès pour fournir des financements à une variété de petites et moyennes entreprises africaines, et, en conséquence, a pu fournir un nouveau moyen de garantir des résultats de conservation sur le continent.

La rapidité avec laquelle l'AWC a obtenu ses premiers résultats est sans doute due en partie à son modèle de financement. Au lieu de suivre un modèle de financement axé sur les subventions, où l'argent est versé à des projets sans aucun espoir de remboursement, l'AWC offre des financements à base de prêts et de quasi-capital à des entreprises africaines viables. Ces entreprises s'engagent à rembourser les prêts sur une période maximale de 10 années, avec intérêts, ou choisissent une formule de redevances à verser sur les recettes perçues.

9 accords, et ça continue

À ce stade, neuf accords ont été signés, pour un financement total de 7 000 000 US\$ désormais sous gestion de l'AWC. Ces accords comprennent des investissements de 250 000 à 2 000 000 US\$ dans des sociétés de diverses parties de l'Afrique, telles que :

- Le conservatoire Ol Pejeta, un ranch en exploitation couplé à un conservatoire dans le nord du Kenya, qui s'associe avec les

éleveurs locaux pour acheter et distribuer leur bétail et a échangé des bovins avec 2 000 ménages dans 10 aires de conservation communautaires différentes ;

- Le Bale Mountain Lodge (hôtel du mont Balé), une société éthiopienne qui a construit la toute première installation d'écotourisme haut de gamme du pays ;
- Village Ways, une entreprise sociale réussie qui cherche à construire un réseau de maisons d'hôtes de communauté traditionnelles au Kenya, en Ouganda, et à proximité du Parc national du Simien en Éthiopie (pour en savoir plus sur l'Éthiopie, voir « En Éthiopie, maximiser le tourisme pour minimiser les menaces » en page 3) pour le tourisme culturel, de randonnée et faunique ; et
- La COMACO Ltd. (Marchés communautaires pour la conservation), une entreprise zambienne de transformation et de distribution alimentaire à base communautaire travaillant avec les agriculteurs locaux.

D'autres projets sont en cours, dont beaucoup présentent des arrangements de financement ou des modèles d'affaires uniques, une autre marque distinctive de l'approche de l'AWC. L'AWC, de fait, a introduit de nombreuses dispositions novatrices dans le cadre de son activité,

telles que le lancement du premier modèle d'abattement des intérêts basé sur la conservation, dans le cadre d'un investissement dans Asilia Lodge, ou le financement du développement des toutes premières concessions de tourisme de conservation au sein des forêts nationales du Kenya sous l'égide du Kenya Forest Service.

L'utilisation d'engagements à la conservation

Selon Giles Davis, de l'AWC, « Le modèle de l'AWC utilise l'aspect positif du risque pour susciter des performances en matière financière et de conservation. »

AWC renforce les performances en matière de conservation par l'utilisation institutionnalisée d'engagement à la conservation (des objectifs axés sur la conservation que les entreprises sont contractuellement tenues de réaliser.) Les engagements impliquent généralement certaines actions dans des domaines tels que la gestion de la faune et de l'utilisation des terres sauvages, l'éducation et la formation à la conservation et la planification de la gestion de la conservation.

Les résultats ont été impressionnants. En Namibie, par exemple, l'AWC a accordé un prêt de développement du tourisme unique à un conservatoire à base communautaire en Septembre 2012, pour lui permettre d'apporter des améliorations structurelles à son hôtel à pavillons. Moins d'un an plus tard, l'hôtel



à pavillons Grootberg était rénové et est désormais en bonne voie de générer près de 1 000 000 US\$ de recettes pour l'exercice, la meilleure année jamais réalisée. (L'engagement de l'AWC avec Grootberg a incité la Banque namibienne de développement à tenir un atelier pour étudier le rôle institutionnel qu'elle pourrait également jouer dans le développement ultérieur de ce secteur.)

L'hôtel à pavillons a également donné suite à ses engagements, qui couvraient des questions telles que le zonage, la gestion des terres et la bonne gouvernance. La faune est en augmentation sur le conservatoire – alors qu'il aurait été impensable d'observer des lions il y a quelques années, par exemple, entre 10 et 15 félins se promènent aujourd'hui sur les terres du conservatoire. Toutes les excursions enregistrent la présence ou l'absence de la faune et la direction offre des formations supplémentaires au tourisme et à la conservation pour le personnel. Enfin, les revenus de l'hôtel à pavillons sont affichés dans le bureau de gestion du conservatoire pour une transparence totale.

« L'AWC cherche à révolutionner le développement de l'entreprise de conservation en Afrique », explique Davies. « Nous récompensons la viabilité commerciale, nous encourageons l'efficacité financière, et nous faisons en sorte que cela ait un impact pour la conservation. » ■

Projet visant à améliorer la sécurité alimentaire et la conservation dans le sud de la Tanzanie

Par **Brenna Thompson** Responsable des relations avec les fondations et les entreprises

L'AWF a lancé un nouveau programme dans les hauts plateaux du Sud de la Tanzanie afin d'expérimenter des solutions pour équilibrer l'amélioration de la production agricole et la sécurité alimentaire avec la protection de la biodiversité. Ce projet de trois ans, financé par la Fondation John D. and Catherine T. MacArthur, s'appuie sur des investissements voisins dans l'agriculture durable de l'African Wildlife Capital, dans la Rungwe Avocado Co., et sur l'expertise en aménagement du territoire de l'AWF.

En 2012, l'African Wildlife Capital, une filiale de l'AWF, a fourni un financement à Rungwe pour mettre en œuvre certaines innovations agricoles et augmenter son champ d'activité en échange d'engagements de conservation de la biodiversité. Rungwe est en train d'agrandir son programme de plantations villageoises à jusqu'à 5 000 petits agriculteurs qui reçoivent des conseils techniques et bénéficient d'un accès aux marchés internationaux, en échange d'accords de protection de la faune, de respect des zones protégées, de mises en œuvre de pratiques agricoles durables et d'autres mesures qui minimisent leur impact sur la biodiversité et les services écologiques.

Ces accords, appelés « engagements à la conservation », sont au cœur de la stratégie d'African Wildlife Capital pour faire progresser les entreprises en suivant des trajectoires qui préservent la faune. L'AWF surveille le respect des engagements et, au travers de cette nouvelle initiative dans les hauts plateaux, recueillera des informations sur la manière dont les engagements de Rungwe apportent des avantages mesurables pour la biodiversité, la qualité de l'eau et du sol, et d'autres dimensions de la bonne santé écologique.

Un modèle réutilisable

AWF examinera les pratiques agricoles spécifiques et élaborera un cadre pour déterminer quels engagements apportent le plus à la conservation tout en étant relativement faciles et rentables pour les agriculteurs et les entreprises. Ces informations aideront l'AWF à réutiliser le modèle pour d'autres entreprises de la région, et permettront à d'autres membres des communautés de la conservation et de l'agriculture d'adopter des pratiques similaires. Ensemble, nous cherchons à montrer comment, grâce à une planification et une gestion rigoureuses, les objectifs de sécurité alimentaire et de conservation de la faune peuvent être réalisés conjointement dans des paysages de toute l'Afrique subsaharienne, pour apporter en définitive un environnement plus stable et bénéfique à la fois aux gens et à la faune. ■

Un nouveau projet dans le sud de la Tanzanie va s'appuyer sur le travail effectué avec la Rungwe Avocado Co.



> suite de la page 1

La justification de ces macro-zones était de :

- 1) Protéger l'habitat essentiel des espèces cibles, en particulier le bonobo et l'éléphant de forêt, à travers de vastes étendues de forêts, de marécages et de rivières ;
- 2) Assurer la connectivité au niveau du paysage entre les différentes zones d'importance écologique, pour obtenir la résilience des écosystèmes, un puits de carbone intégré et l'atténuation des changements climatiques ;
- 3) Fournir un moyen d'intégrer la conservation et le développement/les moyens de subsistance dans tout le paysage et garantir l'acceptabilité sociale des activités ;
- 4) Créer des domaines dans lesquels les interventions pour la conservation sont mises en œuvre à une échelle gérable qui peut contribuer à l'impact sur la conservation et la promouvoir au niveau du paysage dans son ensemble.

Guidée par cette approche stratégique de la conservation, L'AWF a connu un immense succès avec les deux premières phases du CARPE. Au cours de la période de 10 ans, par exemple, l'AWF :

- A conçu un plan d'aménagement couvrant environ 70 % du paysage (5,2 millions d'ha) ;
- A élaboré un plan d'aménagement du territoire pour les macro-zones – en incorporant la modélisation spatiale, la participation de la communauté et du public, et un processus de reconnaissance formelle – qui a été officiellement reconnu par le gouvernement congolais comme le modèle à suivre pour guider les efforts nationaux d'aménagement du territoire ;

« Au cours de la période de 10 ans, l'AWF a conçu un plan d'aménagement du territoire couvrant environ 70 % du Paysage »

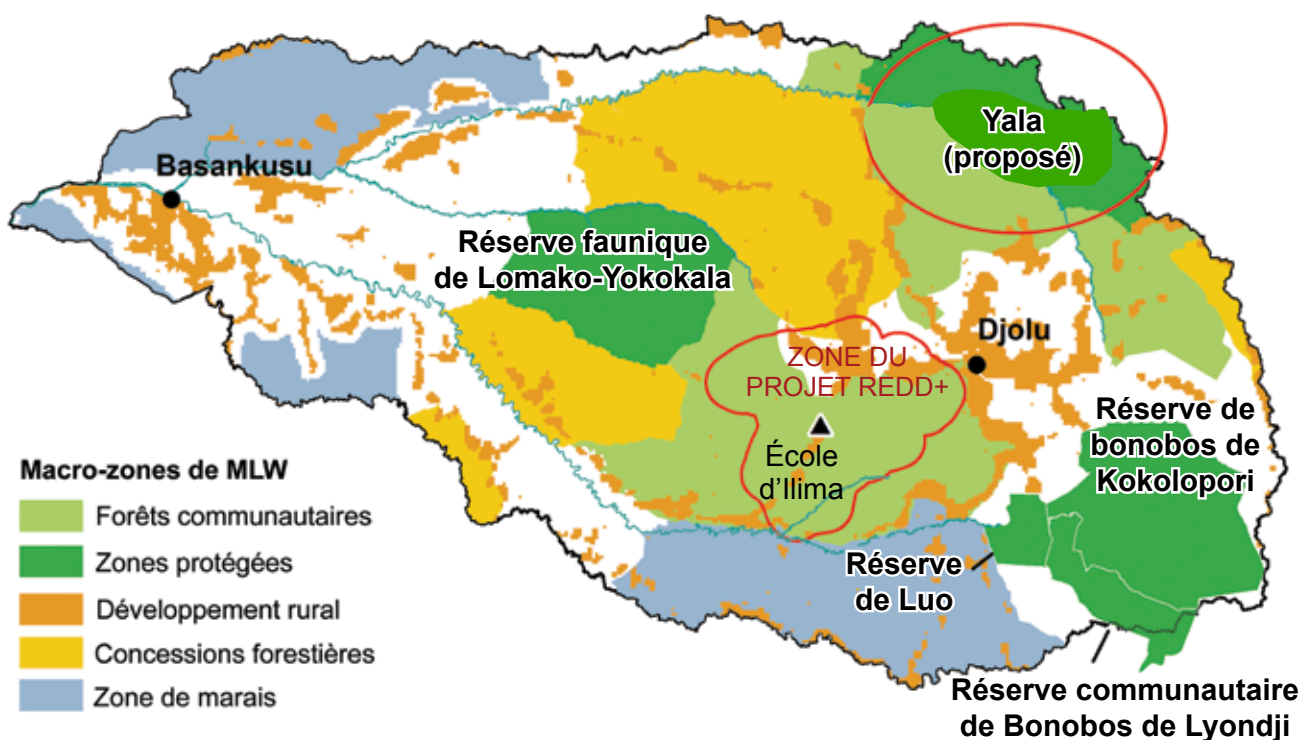
- A facilité la collaboration entre les membres de la communauté et les autorités locales pour exécuter la cartographie participative à petite échelle et l'aménagement participatif du territoire, conduisant respectivement à la désignation et à la gestion de 243 010 ha de forêt permanente et de près de 1 500 000 ha de forêts non permanentes ;

avec de fortes concentrations d'espèces cibles, la réserve faunique de 362 500 ha de Lomako-Yokokala et la réserve communautaire d'Iyondji pour les Bonobos, de 110 000 ha, et a développé des plans de gestion basés sur la performance pour ces deux aires ;

- A permis d'augmenter la productivité de certains produits agricoles dans les zones agricoles par la promotion de pratiques de gestion des cultures appropriées, qui ont contribué à l'allongement de la jachère de deux à quatre ans et ont aidé à réduire la dépendance de la communauté vis-à-vis des moyens de subsistance forestiers ; et
- A élargi l'accès aux marchés en aval pour les produits fabriqués dans les zones agricoles, en facilitant le transport fluvial qui est passé de 150 tonnes en 2010 à 230 tonnes en 2011 et 400 tonnes en 2012, diversifiant ainsi les possibilités économiques pour près de 70 communautés.

En même temps, le programme de l'AWF a impliqué les communautés sur une large base et a inclus les femmes et les jeunes dans son processus participatif. En outre, l'AWF suit les processus de libre consentement préalable internationalement reconnus.

Paysage de MLW en République démocratique du Congo





Jér Dupain

L'AWF a travaillé avec les communautés pour fournir des alternatives de revenus durables au commerce de viande de brousse, qui menace les populations fauniques. Dans un des projets, les femmes sont formées à la couture, ce qui les détourne du commerce de la viande de brousse. Le résultat de cette mesure a été une diminution marquée du commerce de viande de brousse sur le marché de Basankusu, l'un des plus grands du Paysage.



Scott Berendt

Le processus participatif d'aménagement du territoire de l'AWF a été reconnu par le gouvernement congolais comme un modèle pour le pays. Le résultat a été un plan d'aménagement du territoire qui couvre 5,2 millions d'ha et permet d'éviter la déforestation de 243 000 ha de forêts.



Charly Facheux

La formation en agriculture durable a augmenté la période de jachère des parcelles de deux à quatre ans. L'AWF a également fourni une barge pour le transport des produits agricoles vers les marchés en aval, qui était jusqu'à présent une limitation empêchant les habitants de maximiser leurs opportunités de revenus.

Plans dans le cadre de la phase III

À la suite des programmes de l'AWF lors des deux premières phases du CARPE, les communautés du Paysage de MLW ont fait des progrès mesurables en matière économique et de conservation de l'environnement. « À Djolu, par exemple, nous avons augmenté les revenus des ménages de 15 % », a déclaré le directeur du Paysage du Congo, Charly Facheux. « Encore mieux, les communautés travaillent maintenant activement à protéger la forêt. »

En 2013, l'AWF a reçu une subvention de cinq ans de l'USAID, qui comprend un financement de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), pour poursuivre ses efforts dans le Paysage de MLW. La phase actuelle du projet CARPE, la Conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (CAFEC), se poursuivra jusqu'en septembre 2018. Dans le cadre de la CAFEC, l'AWF s'appuiera sur ces réussites passées pour intensifier l'utilisation de ses modèles de développement pour la viabilité à long terme du paysage de MLW, qui ont fait leurs preuves sur le terrain, notamment en matière de conservation de la biodiversité, d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ce changement.

L'AWF a créé deux réserves communautaires dans le Paysage du Congo, qui sont toutes deux protégées par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature. Une troisième réserve est prévue.

« Trois macro-zones ont été établies : la zone de développement rural, la zone protégée et la zone d'extraction de ressources »

Les objectifs de l'AWF dans le cadre de la CAFEC sont ambitieux. Tout en travaillant à améliorer la gestion des réserves de Lomako et d'Iyondji, par exemple, l'AWF va passer à l'action en créant une troisième zone protégée, Yala, située dans le nord de MLW – en créant essentiellement un triangle critique d'aires protégées pour assurer l'ancrage du Paysage (voir la carte en page 6).

Dans le cadre des efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ce changement, l'AWF mettra en œuvre un projet de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+) sur plus de 216 000 ha (voir l'article sur la droite). Pour maintenir encore davantage la riche biodiversité de la région, l'AWF envisage de mettre en œuvre des plans améliorés de zonage et de gestion, conçus en collaboration, dans les zones de ressources naturelles et les concessions forestières à base communautaire. Cela permettra également de renforcer les mécanismes de protection de la faune visant à réduire le braconnage et la consommation de viande de brousse des espèces ciblées (à la fois au niveau de l'application de la loi sur le terrain et au niveau des améliorations juridiques). Des efforts seront également faits pour institutionnali-



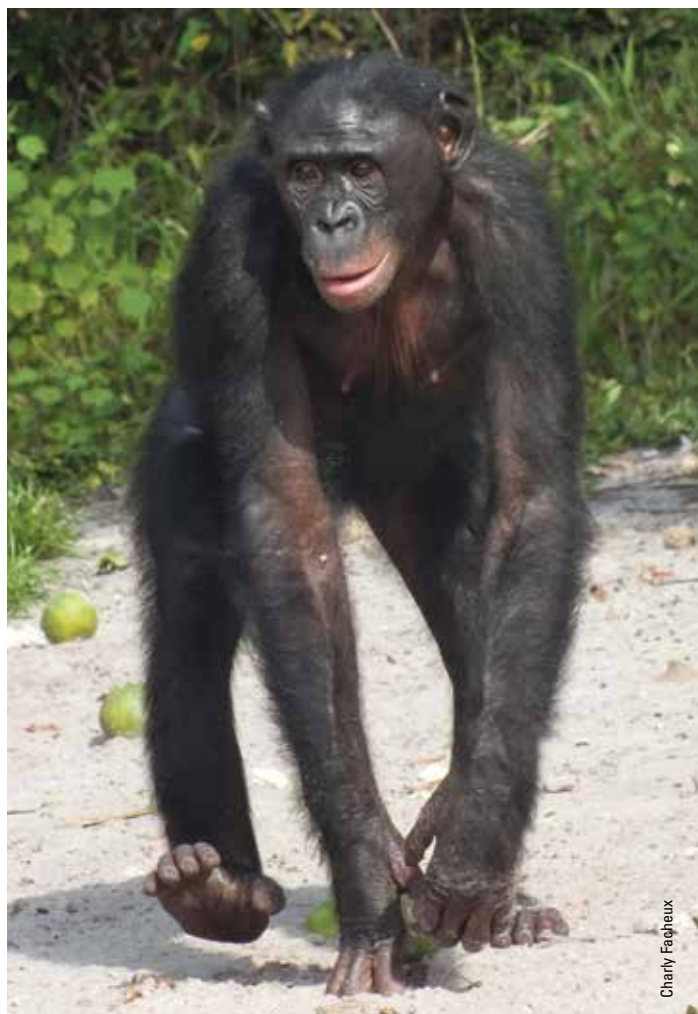
ser les politiques de protection et de conservation de la faune et des forêts, en collaboration avec les autorités congolaises.

Les autres activités prévues comprennent la sécurisation des moyens de subsistance alternatifs durables liés à la conservation et des incitations économiques, y compris les revenus du carbone et de l'agriculture dans les zones appropriées. L'AWF veut aussi assurer la formation des compétences et le renforcement des capacités organisationnelles des organisations communautaires locales, provinciales et nationales de la RDC, ainsi que des organismes et des institutions gouvernementales.

À l'issue du projet CAFEC, le Paysage MLW bénéficiera de capacités locales, régionales et nationales renforcées pour la gestion et la surveillance durables des terres et de la biodiversité, ainsi que de mesures d'incitation économiques généralisées, importantes et bien gérées qui catalyseront l'adoption par les parties prenantes de bonnes pratiques de conservation des forêts. En outre, les menaces pour la biodiversité seront atténuées et les émissions de gaz à effet de serre dues à la dégradation des forêts et à la déforestation seront réduites.

Ensemble, ces efforts – des dix premières années de l'AWF dans le Paysage à nos activités prévues dans les cinq prochaines années – porteront sur les facteurs socio-économiques qui sous-tendent les menaces à la conservation de cet écosystème et, en définitive, consolideront l'intégrité écologique du bassin du Congo. ■

Les bonobos ont été acclimatés aux réserves communautaires. Plusieurs indices indiquent que d'autres populations fauniques sont également en augmentation.



Charly Faheux

Lancement du projet REDD+

L'AWF a déjà lancé le volet de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) de ses travaux dans le cadre du programme de conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale de l'Agence américaine pour le développement international. En Février, l'équipe du Paysage du Congo de l'AWF et le Directeur du Programme Changement climatique, Dave Loubser, ont tenu une réunion avec plusieurs partenaires, y compris le Wildlife Works, le Wildlife Research Institute, l'Institut international d'agriculture tropicale et l'Université du Maryland pour examiner la région proposée pour le projet REDD+ et déterminer les prochaines étapes. « Tous les partenaires ont été impressionnés par le Paysage et l'équipe, et sont enthousiasmés à l'idée de s'appuyer sur les travaux déjà accomplis par l'AWF pour assurer le succès du programme REDD+ » a relaté Loubser.

Martin Harvey



Les Écoles de conservation de l'AWF prennent de l'élan

La mise en œuvre du programme d'Écoles de conservation de l'AWF (ACS) continue à prendre de l'ampleur, avec une variété de projets et d'initiatives de partenariat en cours.

En 2013, l'AWF a décidé de construire une nouvelle école dans la communauté Ilima de la République démocratique du Congo, dans le Paysage Maringa-Lopori-Wamba. L'AWF a choisi cet emplacement en raison notamment de la présence d'une communauté proactive pour l'adoption et le respect du plan d'aménagement du territoire et d'autres mesures de conservation qui protègent l'habitat des bonobos en voie de disparition.

Après une évaluation approfondie des sites de construction potentiels, ainsi que des entretiens avec des parents, des élèves, des enseignants et d'autres membres de la communauté concernés par le partenaire architectural de l'AWF, MASS Design Group, les plans ont été établis pour une école durable qui convient à la fois du point de vue environnemental et du point de vue climatique.

La construction de cette école, située à cheval entre une étendue de forêt vierge et des zones agricoles, a commencé en janvier. Le bâtiment lui-même comportera des murs de briques allant jusqu'aux deux tiers de la hauteur de plafond, permettant à l'air de circuler librement. Les briques seront produites localement. Les bardeaux de toiture seront faits d'un bois dur local, ce qui minimisera le coût de livraison des matériaux dans un Paysage difficile d'accès. Des membres des communautés locales sont employés à la construction de l'école ; leur participation permettra d'assurer que la maintenance et l'entretien pourront, dans le futur, être effectués localement plutôt que d'avoir à embaucher des entrepreneurs de l'extérieur qui devraient voyager pour rejoindre la région.

À mesure que les murs de l'école d'Ilima s'élèvent, l'excitation continue d'augmenter dans la communauté. L'école sera probablement finie d'ici le mois d'octobre. Une fois terminée,

l'école d'Ilima comptera six salles de classe, six maisons plus un bureau pour les enseignants, une salle de lecture/bibliothèque, un bloc de latrines, une aire de jeux, un accès à l'eau, des jardins, des chemins dans la nature et un espace éducatif extérieur. Toutes les salles de classe auront vue sur la forêt, renforçant encore davantage le lien entre l'école et la conservation.

Autres écoles

Alors que la construction de l'école d'Ilima se poursuit, l'AWF a commencé à planifier l'expansion de l'école primaire de conservation de Lupani dans le Paysage du Kazoungoula ainsi que des améliorations pour l'école de conservation du ranch Manyara (MRC)

dans le Paysage de la steppe Masaï. Une nouvelle cuisine, un laboratoire de technologie et d'autres équipements seront ajoutés au campus de Lupani ; les fondations, les planchers et les toitures de l'école du MRC seront améliorés, ainsi que l'aménagement paysager pour prévenir l'érosion.

Pendant ce temps, pour continuer à faire avancer la mission de l'AWF de développement d'une éducation de qualité dans les paysages ruraux à haute valeur de conservation, le personnel a réalisé le cadrage de deux nouvelles écoles de conservation spécialement conçues pour les climats afromontagnards, en Éthiopie à l'extérieur du Parc national du Simien et au Rwanda à proximité du Parc national des volcans. À l'issue d'un voyage d'équipe d'exploration du Simien en mars, l'AWF a décidé de reconstruire une école à Adisge pour la partie éthiopienne du programme.

Si tout se passe bien pendant les phases de planification et de diligence raisonnable, l'AWF prévoit d'entamer la construction ou l'amélioration de certaines de ces écoles à la fin de l'année civile.

Au-delà de l'infrastructure

Au cours de la mise en place de plus en plus de composantes du programme ACS de l'AWF, un facteur clé a été l'idée que l'enseignement primaire implique souvent davantage que la simple présence d'un bâtiment. À cette fin, l'AWF travaille avec

« Le soutien à l'enseignement primaire implique souvent davantage que la simple présence d'un bâtiment »

le projet Trees for Health (des arbres pour la santé) de l'AAR Beckmann Trust depuis novembre 2013. Ce projet combine la santé de l'environnement avec celle des enfants. L'AWF et l'AAR Beckmann Trust ont organisé deux événements de déparasitage à l'école du MRC. En mars, lors de l'événement le plus récent, plus de 940 étudiants de l'école du ranch Manyara ont reçu des pilules de déparasitage et ont bénéficié de présentations sur la santé au sujet de l'hygiène, de la sexualité et du VIH/SIDA. Cette initiative pour la santé devrait avoir lieu tous les trimestres.

Bien qu'il ne soit pas possible de mettre des technologies de haut de gamme à disposition de toutes ses écoles de conservation, l'AWF étudie la meilleure façon de répondre aux besoins potentiels de technologie sur les divers sites de l'ACS. Une option viable : utiliser des e-lecteurs pour servir de bibliothèque et améliorer l'alphabetisation. Ces tablettes Android seront pré-chargées avec une suite d'applications éducatives qui soutiennent le cursus national et sont compatibles avec lui. Le ministère de l'éducation de la Zambie a déjà homologué une tablette livrée avec huit langues et 12 000 programmes pour qu'elle soit utilisée dans les écoles, et l'AWF s'intégrerait donc parfaitement dans cette tendance.

Enfin, l'AWF étudie diverses options de formation des enseignants à mesure que le programme ACS évolue, pour définir un modèle global de l'école. ■

À propos du programme des Écoles de conservation de l'AWF

L'AWF a lancé le programme des Écoles de conservation de l'AWF (ACS) en 2013, en tant qu'approche différente du travail avec les communautés pour encourager la conservation. En échange de la prise de certaines mesures de conservation par la communauté cible, l'AWF construit et soutient une école primaire.

Le programme ACS comprend jusqu'à quatre composants :

- La construction de l'école et du campus ;
- La formation et le soutien des enseignants ;
- Un cursus de cours sur la Conservation ;
- La technologie.



Voir les dernières photographies de la construction d'Ilima sur les pages suivantes

L'AWF et un partenaire ont organisé des cliniques de déparasitage pour plus de 900 étudiants de l'école du ranch Manyara en Tanzanie (ci-dessous). Aux abords du parc national des volcans au Rwanda (en bas), L'AWF envisage de compléter son travail pour les gorilles de montagne avec une nouvelle école de conservation. Une nouvelle école dans le Simien en Éthiopie aidera à la conservation du loup d'Abyssinie.



John Salehe



AWF



Martin Harvey

En RDC, une nouvelle école se développe

La nouvelle école de la conservation de l'AWF est l'école d'Ilima en République démocratique du Congo. L'école va renforcer certaines des mesures de conservation déjà prises par cette communauté tout en contribuant à créer de nouvelles opportunités pour les résidents, par l'accès à une meilleure éducation et, à court terme, grâce à des emplois et de la formation au cours de la phase de construction de l'école. Une fois terminée, l'école sera un exemple admirable et écologiquement approprié de la façon dont l'infrastructure peut améliorer les efforts de conservation.



Voir une vidéo sur la construction de l'école d'Ilima, à awf.org/beyondilima



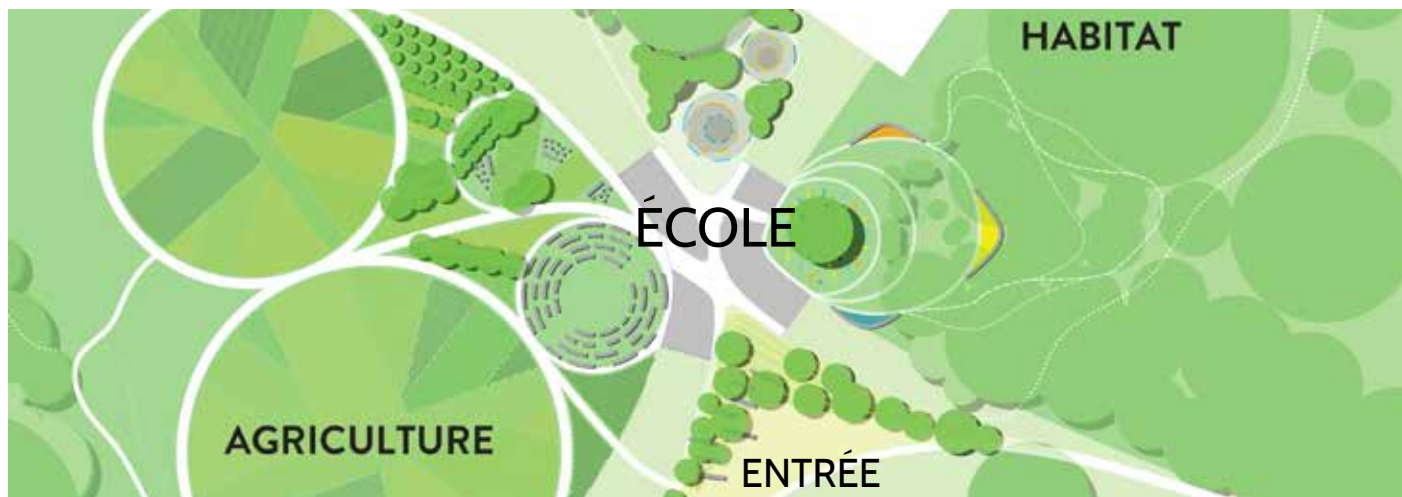
Craig R. Sholley

L'ancienne école d'Ilima, avant le début de la construction, n'était pas propice à l'éducation.



AWF/Mass Design Group

L'AWF et son partenaire architectural, MASS Design Group, ont soigneusement planifié une école durable qui convient à la fois à la géographie de la zone et au climat de la région. Et ici et ici et ici.



Mass Design Group (4)

L'école est située à cheval entre la forêt tropicale et les zones agricoles, ce qui renforce l'importance du territoire et des ressources naturelles.



Les travailleurs acquièrent de nouvelles connaissances dans la construction, ce qui a le double avantage d'accroître leurs moyens de subsistance durables et d'assurer leur capacité à entretenir les structures du bâtiment, plutôt que de faire venir de loin des entrepreneurs externes.



Les bardeaux de toiture sont faits d'un bois dur local, ce qui minimise le coût de livraison de matériaux allogènes dans un Paysage difficile d'accès.



Le bâtiment comportera des murs de briques allant jusqu'aux deux tiers de la hauteur de plafond, permettant à l'air de circuler librement dans ce climat tropical.



En Tanzanie, formalisation de la gestion des ressources naturelles par la communauté

Par John Salehe *Directeur du Paysage de la steppe Masai*

Max Chiswick

L'AWF a facilité un processus qui a établi cinq aires de gestion de la faune (WMA) dans cinq districts du Nord de la Tanzanie. Les WMA sont établis comme un moyen d'assurer que les revenus de la faune procurent directement des avantages tangibles pour la communauté et que de bons plans de conservation et d'efforts de protection de la faune sont en place. Les principaux partenaires de ce processus ont été les dirigeants de la communauté, la division de la faune du gouvernement, d'autres organismes de conservation et responsables de district locaux, et l'AWF dans le rôle de facilitateur.

Les WMA ont deux objectifs principaux : protéger la faune et l'écologie de la Tanzanie, et apporter des avantages aux communautés locales. Grâce au travail de l'AWF, nous avons aidé (ou, dans certains cas, sommes en train d'aider) les communautés à établir les WMA de Burunge, d'Enduimet, de Makame, de Randilen et de Natron. Ces WMA aident à protéger les environs du lac Natron, du Kilimandjaro et des parcs nationaux de Tarangire et du lac Manyara. Les gardes-chasses du village veillent à ce que les aires dédiées soient protégées de tout envahissement, du pâturage (le cas échéant), du braconnage et d'autres incidences destructrices telles que les incendies.

Des défis importants

Les WMA font face à des défis importants. Il s'agit notamment de :

- La capacité à gérer les attentes des communautés ;
- La gestion du braconnage ;
- L'obtention de la conformité des investisseurs existants aux exigences de la WMA ;
- La capacité à servir les intérêts des investisseurs ;
- L'établissement de la confiance entre les principaux acteurs en matière de gestion des fonds ;
- La gestion ou la distribution du revenu ;
- La réalisation de l'autonomie financière des WMA ;
- Une croissance financière à long terme incertaine.

De plus, certains investisseurs résidents considèrent la WMA comme un coût supplémentaire plutôt que comme une main secourable.

Il est vrai que la formation d'une WMA peut coûter une somme substantielle, souvent entre 100 000 US\$ et 200 000 US\$. Malgré les coûts et les délais de mise en place – qui peut prendre trois ans ou plus –, de nombreuses communautés se lancent encore



Dans les zones de gestion de la faune telles qu'Enduimet, les gardes-chasse du village patrouillent les aires protégées pour vérifier qu'il n'y a ni pâturage ni braconnage en cours.

dans le processus, car il y a de nombreux avantages à devenir une WMA.

Par exemple, Burunge, qui se compose de neuf villages, a été en mesure de procéder à plusieurs projets de développement. Ceux-ci ont inclus la construction de bâtiments pour un dispensaire, de salles de classe, de maisons pour les enseignants et de bureaux de village et de quartier ; des aides pour les familles frappées par la faim ; la construction de routes ; et le creusement de puits peu profonds, de toilettes et de projets hydrauliques.

Bénéfices attendus

Dans le Nord de la Tanzanie, chaque WMA en est à un stade de maturation différent, mais Burunge et Enduimet sont plus avancés. Même ainsi, de nombreux WMA ont déjà apporté certains des avantages attendus, y compris :

- Mettre les communautés au centre de la conservation de la faune ;
- Assurer un meilleur rapport entre les groupes de conservation et la tête de la communauté ;
- Augmenter la superficie sous protection au-delà des zones protégées par le gouvernement central ;
- Contribuer des fonds supplémentaires pour la conservation, en provenance du secteur privé ;

« De nombreux WMA ont déjà apporté certains des avantages attendus, y compris une stabilisation de l'habitat de la faune qui permet l'augmentation des populations d'animaux sauvages et une meilleure conservation de la biodiversité »

- Stabiliser l'habitat de la faune d'une façon qui permet l'augmentation des populations d'animaux sauvages et une meilleure conservation de la biodiversité, en apportant des avantages locaux, nationaux et mondiaux ;
- Créer de bonnes zones de démonstration de conservation communautaire, pour encourager la réplique en Tanzanie et ailleurs.

Les WMA font toujours face à un certain nombre de défis, mais l'AWF entend utiliser les enseignements tirés de ses cinq programmes pilotes pour aider à assurer des gains d'efficacité du processus et une augmentation des revenus dirigés vers les communautés et la conservation. ■

L'AWF a mis au point un guide pratique pour la mise en place des WMA en Tanzanie. Pour le télécharger, visitez awf.org/WMAhandbook

L'AWF trouve des solutions pour que les humains et les girafes coexistent au Niger

Par Theo Way Nana *Stagiaire en gestion de la conservation, Parc régional W*

La girafe du Tchad a une population totale estimée à seulement 403 individus. Cette sous-espèce de girafe en danger se trouve uniquement au Niger, dans une zone d'environ 84 000 ha.

La girafe du Tchad vit à l'extérieur des aires protégées, principalement sur des terres et des fermes communautaires. Cette coexistence avec les humains n'est pas sans conséquence pour les girafes : étant donné que les communautés sont engagées principalement dans l'agriculture, l'élevage extensif et la production de charbon de bois, l'habitat de la girafe se dégrade et se réduit. En outre, la zone est sèche et souffre des effets du changement climatique et de l'évolution de l'utilisation des terres. Les girafes se nourrissent donc fréquemment sur les cultures pour assurer leur survie, ce qui entraîne des conflits avec l'homme.

Pour résoudre ce problème, l'AWF, avec ses partenaires du gouvernement et du secteur privé, à savoir la *Direction de la Faune et de la Chasse* (ou DFC), l'*Association pour la Valorisation de l'Écotourisme au Niger* (ou AVN) et l'*Association pour la Sauvegarde des Girafes du Niger* (ou ASGN), ont commencé à travailler avec les communautés touchées en 2012. Les partenaires ont mis en œuvre un certain nombre d'activités visant à atténuer le conflit homme/girafe, y compris des réunions de sensibilisation dans chacun des huit villages où l'AWF a fourni des informations techniques sur la façon d'éviter les conflits avec des girafes, l'identification et la cartographie des zones de conflit et la formation de comités de résolution des conflits, qui comportent des représentants des communautés et de l'administration locale.

Sur la base de ces mesures, la nécessité de sécuriser et de conserver l'habitat de la girafe a été confirmée comme l'une des stratégies clés pour assurer une réduction efficace des conflits. L'AWF et ses partenaires ont donc conduit un exercice de restauration de l'habitat de girafe en 2012 et 2013, en collaboration avec deux villages, pour planter environ 5300 acacias sur une zone de 11 ha. Les organisations ont également mis en place une *Zone de mise en défens*, c'est-à-dire une zone de 20 ha non dégradée identifiée par la communauté comme un espace où les activités humaines telles que couper des arbres et planter des cultures seront évitées.

Le plan d'atténuation du conflit homme/girafe doit encore être achevé, mais l'AWF, avec le soutien de ses partenaires a franchi une étape importante dans la protection et la conservation de la girafe du Tchad. ■



